

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

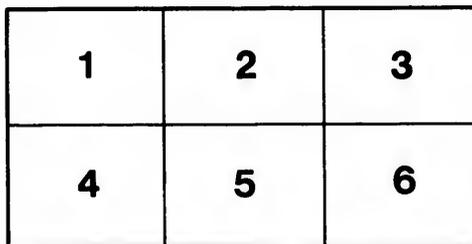
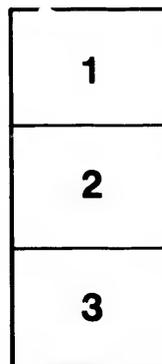
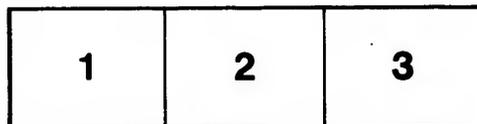
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
filmage

es

e

y errata
d to

nt
ne pelure,
çon à



857

MANUEL
DE LA
CONFRÉRIÉ
DU
TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ CŒUR
DE MARIE.



QUÉBEC :
Augustin Côté et Cie, Editeurs-Imprimeurs.

1857.

SECRET



A

BILLET D'ADMISSION.

Le

de l'année 185 ,

a été reçu membre de la Confrérie érigée en l'église paroissiale de en l'honneur du TRES-SAIN ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, pour demander la conversion des pécheurs, pour participer à toutes les prières et bonnes œuvres de l'ARCHICONFRERIE, et jouir de toutes les grâces, indulgences et privilèges accordés par Notre Saint-Père le Pape, et exprimés dans son Bref Apostolique du 24 Avril 1838.

Directeur.

MANUEL

DE LA

CONFRÉRIE

DU

TRÈS-S^T. ET IMMACULÉ CŒUR

DE MARIE,

Érigée dans le Diocèse de Québec.

AVEC L'APPROBATION DE

MGR. L'ADMINISTRATEUR DU DIOCÈSE.

DEUXIÈME ÉDITION.

QUÉBEC :

Augustin Côté et Cie., Éditeurs-Imprimeurs.

1857.

1857

(41)

Enregistré conformément à l'acte provincial qui pro-
tège la propriété littéraire.....

114574

MANUEL DE LA CONFRÉRIE
DU
TRES-ST. ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE.

CHAPITRE I.

**Histoire de l'établissement de la confrérie du Très-Saint et
Immaculé Cœur de Marie.**

Le culte de la très-sainte Vierge remonte aux premiers siècles de l'Eglise : on le trouve chez toutes les nations chrétiennes : et nulle part il n'a été en honneur, sans devenir pour ceux qui l'embrassaient, une source de grâces et de consolations. Ses confréries surtout sont comme autant d'arches salutaires dans lesquelles le pécheur trouve un refuge certain contre le déluge des tentations dont le monde est inondé.

Entre les pieuses institutions, par lesquelles la dévotion envers la Sainte-Vierge s'est produite dans le monde chrétien, il en

est une qui ne compte encore que quelques années d'existence, et qui cependant a déjà produit un bien immense, une institution que la divine miséricorde a suscitée tout exprès pour les besoins spirituels des temps présents. C'est la Confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. La Ste. Vierge si justement appelée le refuge des pécheurs repentants, s'est pluë à faire connaître par des faveurs extraordinaires combien cette dévotion est agréable à son cœur percé de douleurs pour l'amour des pécheurs. Voici l'origine de cette confrérie.

Dans les années qui suivirent la révolution de 1830, M. Dufriche-Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, voyant que tout sentiment religieux était éteint dans sa paroisse, et qu'il travaillait en vain à y faire revivre la foi, conçut le pieux dessein de consacrer sa paroisse au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs. Ce digne prêtre n'avait pas osé espérer que plus de cinquante ou soixante fidèles répondraient à l'appel qu'il fit pour le premier jour d'une réunion en l'honneur de la Ste-Vierge, pour la conversion des pécheurs. Quatre ou cinq cents se présentèrent à l'exercice annoncé,

c'était plus que n'en attiraient, pendant l'année, les fêtes les plus solennelles. Les prémices de la moisson que la providence préparait à son zèle, et le premier effet des prières publiques qu'il venait d'instituer furent le changement d'un homme aussi remarquable par son éloignement pour la religion que distingué par sa position et par ses connaissances. Cette conversion demandée à Dieu le jour où l'œuvre naissait, et opérée le lendemain sans opposition et contre toute vraisemblance, fit penser à M. l'abbé Desgenettes que le ciel agréait son projet; dès ce moment il résolut de lui donner son entier accomplissement. Il dressa les statuts d'une association, et les fit approuver par Mgr. de Quélen, archevêque de Paris, le 16 décembre 1836.

L'association fut présentée à la sanction du Souverain Pontife, au mois d'avril 1838, avec la relation des fruits de salut que l'œuvre opérait chaque jour: et le 24 juin de la même année, M. le curé de Notre-Dame reçut de Rome le bref qu'il sollicitait.

N. S. P. le Pape Grégoire XVI y érigea en archiconfrérie l'*Association de prières en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de*

Marie, pour la conversion des pécheurs, établie à Paris dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires : il accorde aux curés de cette paroisse la faculté d'agréger à cette archiconfrérie toutes les associations établies ou qui s'établiraient hors de Rome, sous le même nom et dans le même but : il leur permet de communiquer à celle-ci les avantages dont il enrichit l'archiconfrérie elle-même.

L'amélioration subite de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, et un grand nombre de conversions merveilleuses, prouvent aux pieux chrétiens que c'est Dieu qui a inspiré cette œuvre. Elle s'est répandue avec une rapidité extraordinaire dans la plus grande partie de l'Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et dans les missions de l'Océanie.... N'est-ce pas le petit grain de sénevé confié à la terre, et qui bientôt la couvrant de ses branches, offre un abri aux oiseaux du ciel ?

Que de faveurs par lesquelles le ciel a daigné bénir cette dévotion et la consacrer ?.... des maladies dont la guérison a été presque aussitôt obtenue que sollicitée, des afflictions cruelles dont l'amertume a été tempérée et le poids allégé ; des épreuves

auxquelles la résignation et la foi sont venues s'unir pour les rendre tolérables et méritoires, des tentations horribles subitement apaisées, etc.

Si l'on veut apprécier ces heureux fruits dans toute leur étendue, qu'on lise les *annales de l'archiconfrérie* et le *manuel* publiés par M. Desgenettes. On ne peut lire sans une sainte émotion le récit des nombreuses conversions dans lesquelles on ne sait quoi admirer davantage, ou l'action inespérée de la grâce, qui les a préparées, ou la constance et la générosité avec lesquelles ces conversions ont été soutenues. Ces deux ouvrages de M. Desgenettes sont enrichis d'une foule de lettres qui d'un bout à l'autre, ne sont que l'expression touchante de la confiance et de la reconnaissance. Ici, c'est le tableau consolant de ce que la grâce a commencé ou de ce qu'elle est parvenue à faire pour sauver de pauvres pécheurs. Là, ce sont des pères chrétiens, de pieuses mères, des amis, des enfants qui écrivent au directeur de l'archiconfrérie pour recommander à la Vierge miséricordieuse, les uns, un fils dont l'égarement les désole, les autres, un ami qui méconnaît ou qui repousse la vérité, les derniers, une mère qui

abandonne les saintes pratiques de la foi, ou un père qui ne les a jamais bien connues.

Entre tant de faits qui ont dû encourager dans son entreprise le pieux fondateur de l'archiconfrérie, nous citerons les deux traits suivants écrits par lui-même dans son *Manuel*: le rapprochement frappant entre le retour de deux âmes égarées dont il parle, et les recommandations faites à leur sujet, dans l'exercice public de l'association, est le motif qui l'a porté à les publier comme un exemple du crédit de l'Auguste Vierge en faveur des pauvres pécheurs. Nous laisserons s'exprimer le vénérable pasteur de Notre-Dame-des-Victoires, avec la touchante simplicité qui le caractérise.

En offrant, dit-il, ses prières et ses larmes à la Sainte-Vierge, pour la première de ces deux personnes, il avait supplié la Mère de Dieu de lui obtenir la conversion de cette âme, comme un signe que le ciel approuvait son œuvre et qu'il la protégerait, puis il continue :

« M*** était un vieillard attaché à la secte des prétendus philosophes du XVIII^e siècle : il ne pratiquait depuis sa jeunesse aucune espèce de religion. Agé de plus de quatre-

vingts ans, aveugle et malade depuis plusieurs mois, ses facultés intellectuelles n'avait subi aucune altération. Jurisconsulte profond, il était encore le conseil d'un grand nombre de familles dont il gouvernait les intérêts. Dix fois son pasteur s'était présenté à sa porte, et dix fois il avait été refusé. Le lundi, 12 décembre, il se présente de nouveau, on veut encore l'introduire : il persiste ; et on l'introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M*** dit à son pasteur sans aucun préambule :—M. le curé, voulez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ?—Il ajouta après l'avoir reçue.—Que votre visite me fait de bien ! M. le curé, je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi, je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connus.—Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à ce malade que la grâce travaillait si visiblement. Aussi le curé ne le quitta qu'après avoir commencé à entendre sa confession. Dieu combla cette âme de grâces immenses ; elle en fit un saint usage. Sa vie fut prolongée jusqu'au 10 avril 1837 ; et tous les jours qui

s'écoulerent depuis sa conversion, furent consacrés à la foi, à une douce confiance dans la miséricorde, au repentir, à l'amour de Dieu et à la soumission à sa divine volonté. »

—« Une dame habitait Paris avec son mari il y a quelques années. Ivre du monde, elle se livrait avec immodération à ses fêtes, à ses plaisirs. La légèreté de sa conduite avait déjà compromis sa réputation. Sa croyance même fut ébranlée. En vain son mari, homme sage et chrétien, tenta la voie des représentations ; bientôt il sentit la nécessité d'éloigner sa femme des connaissances qui la perdaient. Il transporta son domicile dans un département éloigné de plus de cinquante lieues de la capitale. Mais ses nouveaux efforts pour ramener son épouse à la raison furent inutiles. Quand il la rappelait à des sentiments religieux, elle lui répondait avec un sang-froid impie : tout ce que vous me dites est inutile, je ne crois pas même en Dieu. Ce fut alors qu'il apprit l'institution de l'association : il s'y fit inscrire aussitôt, et sollicita les prières des associés. Dès le lendemain nous recommandâmes son épouse à la prière publique ; mais il n'en résulta aucun effet.

Dieu voulait éprouver sa foi. Continuellement occupé du désir de sauver une âme qui le touchait de si près, il conçut l'idée de la faire inscrire au nombre des associés, de la consacrer ainsi à la Vierge, et de s'engager à réciter tous les jours, en son nom et pour elle, la prière ordinaire de l'archiconfrérie. Son désir nous fut communiqué par une dame, sa parente, nous ne crûmes pas pouvoir nous y refuser. Le dimanche suivant nous offrîmes pour elle la prière publique, et le lendemain lundi, à huit heures du matin cette dame sort de sa chambre inondée de larmes, et poussant des sanglots ; elle entre dans celle de son mari, se jette dans ses bras, et lui demande pardon de sa conduite passée ; Dieu, dit-elle, lui a fait connaître pendant la nuit l'horrible état dans lequel elle est à ses yeux ; elle veut se convertir ; elle le prie de lui choisir un confesseur, pour qu'elle puisse commencer dès ce jour l'œuvre de sa réconciliation. Son mari s'empresse de porter l'heureuse nouvelle au curé de la paroisse, et bientôt celui-ci ramène la brebis égarée au bercail du divin pasteur.

Nous avons appris depuis peu que cette dame est aujourd'hui, par sa vie toute chré-

tienne, la consolation de son mari et un sujet d'édification pour la ville qu'elle habite.»

Le peu que nous venons de dire suffit pour faire connaître la confrérie du Très-Saint Cœur de Marie. Nous faisons des vœux pour qu'une œuvre qui, après quelques années seulement d'existence, a déjà produit de si consolants résultats, continue à s'étendre, pour que le zèle des fidèles pieux et des ministres de la religion la propagent, et pour que la chrétienté entière l'adopte et en éprouve les bienfaits.

La confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie est érigée depuis plusieurs années dans un très-grand nombre de paroisses des diocèses de la province ecclésiastique du Canada, où elle a aussi produit de grands fruits de salut. Les offices s'en font avec beaucoup de solennité et un concours immense, surtout dans la cathédrale de Montréal et dans l'église de St. Jean Baptiste, à Québec. Cette dernière église spacieuse et placée au centre d'une immense population catholique, fut heureusement choisie pour y ériger la confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la ville de Québec.

Les prêtres qui en dirigèrent les premiers exercices eurent la consolation de voir s'y opérer, dès le début, des prodiges de grâces non moins consolants que ceux qui encouragèrent dans son entreprise le pieux fondateur de l'archiconfrérie à N. D.-des-Victoires à Paris.

L'office de cette confrérie a lieu dans l'église de St. Jean, à Québec, tous les dimanches de l'année et aux fêtes de l'Immaculée Conception et de l'Annonciation. La sonnerie de l'*Angelus* du soir est le signal de la réunion. Cet office se compose du chant d'un cantique avec accompagnement de l'orgue, (ce qui sert d'entrée,) d'un sermon suivi d'un appel à la charité, à la piété des confrères en faveur des pécheurs, des malades et des affligés qui leur sont recommandés; de la réception des nouveaux associés; de la bénédiction du St. Sacrement; et la pieuse assemblée ne sort de l'église, qu'après avoir récité à haute voix un *Pater*, un *Ave* et la douce invocation *Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis*, pour tous les besoins des frères qui lui ont été recommandés.

Voilà de quoi se compose ordinairement cet office. On trouvera ci-après quelques

détails sur le chant qui précède immédiatement la bénédiction du S. Sacrement. Mais il faut avoir assisté à cet office, avoir été témoin de l'empressement des fidèles à s'y rendre ; il faut avoir contemplé ce spectacle d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de jeunes gens réunis dans l'église, à quelle heure ? à l'heure des *veillées*, à l'heure des plaisirs, des dissipations si faciles et si séduisantes, dans une ville. Il faut avoir entendu ces louanges de Marie, ces supplications pour les pécheurs qui se chantent à l'orgue et qui se répètent par toutes les bouches... C'est une fête de famille, la réunion empressée de tendres enfants qui viennent fêter la meilleure des mères et lui offrent, avec une familiarité religieuse, l'hommage de la vénération, de l'amour et de la confiance dont leurs cœurs sont pénétrés.

CHAPITRE II.

Statuts de l'association. (*)

1. Tous les catholiques de quelque âge, de quelque sexe, de quelque nation qu'ils soient, sont appelés à entrer dans cette association. On leur recommande d'y apporter le zèle de la gloire de Dieu, du salut de leurs frères, et un saint désir d'imiter, chacun dans son état, les vertus dont Marie a donné de si admirables exemples.

2. Chaque personne associée, pour participer aux avantages spirituels de l'association, devra donner ses noms de baptême et de famille pour être inscrits sur le registre de l'association qui doit être tenu dans chaque lieu où la confrérie sera érigée, et elle recevra un billet d'admission signé du prêtre que l'évêque en aura nommé direc-

(*) Ces statuts ne diffèrent qu'en quelques points de ceux de l'archiconfrérie de Paris. On a cru devoir retrancher certains exercices de cette pieuse association et en ajouter d'autres, pour qu'elle pût être établie dans le diocèse de Québec sans surcharger les prêtres assez occupés d'ailleurs, et sans obliger les fidèles à se réunir à des heures où ils ne le pourraient faire commodément, surtout dans les paroisses de la campagne.

teur, ou de son député. Elle présentera au moment de son admission, pour être bénite et indulgenciée (à moins qu'elle ne l'ait déjà été) la médaille dite de l'Immaculée Conception, connue sous le nom de *Médaille miraculeuse*. Elle portera sur elle cette médaille, et elle sera invitée à réciter de temps en temps la prière qui y est gravée : *O Marie! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

3. Les associés feront en sorte d'offrir et de consacrer, tous les matins, au Saint Cœur de Marie, toutes les bonnes œuvres, prières ou pénitences qu'ils feront dans le cours de la journée. Leur intention sera de les unir aux mérites de ce Saint Cœur, aux hommages qu'il rend sans cesse à Dieu; d'adorer avec lui la Sainte Trinité, le divin Cœur de Jésus, et d'obtenir de son infinie miséricorde la grâce de la conversion des pécheurs.

4. Outre les intentions qui viennent d'être mentionnées, les associés réciteront une fois par jour dévotement, et plus encore de cœur que de bouche, la salutation angélique, en français ou en latin, et cette invocation touchante : *Marie refuge des pécheurs, priez pour nous. Maria refugium peccatorum,*

ora pro nobis. On les exhorte à réciter le plus souvent possible la supplique, *Memorare, ô piissima virgo Maria!* etc. : en français, *Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie!* etc., comme ci-dessous.

5. Les associés se souviendront que c'est par la pureté du cœur qu'ils mériteront la protection du Saint Cœur de Marie; ils s'efforceront de l'obtenir par de bonnes et fréquentes confessions et communions, et surtout aux jours des fêtes de l'association.

6. Lorsque dans les églises où la confrérie sera érigée, il y aura un autel sous l'invocation de la sainte Vierge, cet autel sera celui de la confrérie. S'il n'y en a point et s'il n'est point possible d'en avoir, on placera, autant que la chose sera possible, une statue ou une image de la sainte Vierge à un des autels existans; et ce sera à cet autel que se feront les exercices de la confrérie, à l'exception de la bénédiction du Saint-Sacrement dont il sera parlé ci-après, laquelle se donnera à l'autel où il sera habituellement conservé; à moins que l'on puisse commodément transporter le saint ciboire à l'autel de la confrérie chaque fois qu'il faudra donner cette bénédiction.

7. La fête principale de l'association est

fixée au dernier dimanche après l'Épiphanie, étant celui qui précède immédiatement le dimanche de la Septuagésime. Les autres fêtes sont celles auxquelles le Souverain Pontife a attaché une indulgence plénière savoir : la Circoncision, la Purification, l'Annonciation, la Compassion, la Nativité, l'Assomption, et l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, la Conversion de saint Paul (25 janvier), et la fête de sainte Marie-Madeleine (22 juillet). Tous les samedis de l'année sont des jours de dévotion au Saint Cœur de Marie. On exhorte les associés à s'attacher à l'honorer d'une manière spéciale chacun de ses jours.

8. Aux fêtes mentionnées dans l'article précédent, et un des dimanches de chaque mois, les associés s'assembleront dans la chapelle de la confrérie à l'heure qui sera jugée la plus commode selon la saison, (ce qui pourra être, au moins dans les campagnes, immédiatement après l'office de l'après-midi, lorsqu'il aura eu lieu). Dans cette assemblée on chantera soit les litanies de la sainte Vierge, soit des hymnes ou des cantiques en son honneur. Il sera fait, si c'est possible, une instruction ou une lecture pieuse sur les vérités dogmatiques ou

morales de la religion ; après quoi on chantera le *Sub tuum præsidium*, et le *Parce, Domine*, avec l'oraison de la sainte Vierge et celle pour la rémission des péchés. Ces exercices, qui ne dureront pas plus de trois quarts d'heure, seront terminés par la bénédiction du Saint-Sacrement avec le saint ciboire, à moins qu'il ne se fasse immédiatement après un office qui devra être terminé par un salut solennel. Ces exercices pourraient avoir lieu plus souvent et même tous les dimanches, dans les lieux où on pourra le faire sans que le reste du saint ministère en souffre.

Ce sera dans ces exercices que l'on recommandera particulièrement, sans toutefois les nommer, aux prières des associés, les pécheurs que l'on saura en avoir un pressant besoin.

9. Autant que possible, tous les samedis, excepté le samedi-saint et le premier samedi de chaque mois, dont il sera parlé ci-après, le saint sacrifice de la messe sera offert à l'autel de l'association, s'il y en a un, ou, s'il n'y en a point, à un autel quelconque de l'église où la confrérie sera érigée, en l'honneur du Saint Cœur de Marie et au nom de tous les associés répan-

dus sur toute la terre, pour demander à Dieu, par l'intercession de ce Saint Cœur, la conversion des pécheurs en général et de ceux qui auraient été particulièrement recommandés aux prières des associés. Le prêtre, avant de commencer cette messe récitera à genoux, au pied de l'autel, la supplication *Memorare, ô piissima virgo Maria, etc.* ; après la messe, le *Sub tuum præsidium*, l'*Ave, Maria*, et l'invocation, *Maria, refugium peccatorum*, etc. On verra plus bas que l'on gagne 500 jours d'indulgence en assistant dévotement à cette messe.

Autant que possible encore, tous les premiers samedis de chaque mois le saint sacrifice de la messe sera célébré pour le repos de tous les confrères défunts. Cette messe sera précédée et suivie des mêmes prières que celles des autres samedis auxquelles prières on ajoutera le *De profundis*, avec l'oraison *Fidelium*, etc.

10. Chaque associé est invité à contribuer par une offrande volontaire, le jour de son entrée dans l'association, aux dépenses nécessaires tant pour le luminaire que pour l'ornement de l'autel de la confrérie. On pourra aussi faire des quêtes pour la même fin, ainsi que pour pourvoir à la célébration

des messes particulières de la confrérie, ou autres messes de dévotion. Ces quêtes pourront avoir lieu pendant les exercices des dimanches et fêtes, mais toujours de manière à ne point troubler le silence pendant les instructions.

11. Le jour de la fête principale de la confrérie, les exercices seront terminés par un salut solennel du Saint-Sacrement, pendant lequel, c'est-à-dire immédiatement avant la bénédiction, l'officiant renouvelera, au nom de tous les confrères, la consécration au Saint Cœur de Marie par la lecture de l'acte: *O Sacré Cœur de Marie, etc.* Après ces exercices, les associés s'assembleront dans un lieu séparé de l'église, et y feront l'élection d'un trésorier ou d'une trésorière, à qui les deniers de l'association seront confiés, et dont le devoir sera de tenir les comptes de recettes et de dépenses, et d'en rendre compte dans cette même assemblée. L'on pourra réélire la même personne pour lui continuer la même charge.

CHAPITRE III.

Indulgences accordées aux associés de la Confrérie.

Ces indulgences n'étant pas des indulgences locales, mais personnelles, chaque associé peut gagner celles qui ont une communion prescrite, en visitant, le jour de la communion, une église quelconque, ou une chapelle où les fidèles peuvent aller adorer le St. Sacrement.

Il est essentiel que celui qui veut gagner ces indulgences soit inscrit sur le registre de la confrérie. Il y a une exception pour l'indulgence partielle de 500 jours mentionnée ci-après.

Il est essentiel encore qu'il prie dans les intentions du Souverain Pontife.

L'assistance à l'office solennel de la confrérie, au moins le jour de sa réception, la récitation journalière de la salutation angélique, porter sur soi la médaille de l'Immaculée Conception, indulgenciée, sont des pratiques le plus instamment recommandées aux associés, mais leur omission ne prive pas du privilège de gagner les indulgences accordées à l'archiconfrérie.

Chaque associé, en quelque lieu du monde qu'il se trouve, peut gagner les indulgences suivantes en accomplissant les œuvres auxquelles chaque indulgence est attachée.

1° Une indulgence plénière en faveur de chaque associé le jour de son agrégation, pourvu qu'il se soit confessé avec douleur et qu'il ait communié dans quelque église.

2° Une indulgence plénière à l'article de la mort pourvu que s'étant confessé avec douleur, il reçoive la sainte communion, ou que n'ayant pu le faire, il invoque de bouche ou au moins de cœur le Saint Nom de Jésus.

3° Une indulgence plénière en communiant le dimanche de chaque année qui précède immédiatement celui de la Septuagésime, ainsi qu'aux fêtes de la Circoncision de Notre-Seigneur, et de la Purification, de l'Annonciation, de la Nativité, de l'Assomption, de l'Immaculée Conception et de la Compassion de la Ste. Vierge, (vendredi de la semaine de la passion,) de la Conversion de St. Paul, (25 janvier), de la fête de St. Joseph, (19 mars,) de la fête de St. Jean Baptiste, (24 juin,) de la fête de St. Marie-Madeleine, (22 juillet,) de St. Jean l'Évangéliste, (27 décembre.)

4° Une indulgence plénière, pourvu qu'ayant pieusement récité, tous les jours de l'année, la salutation angélique pour la conversion des pécheurs, ils communient le jour de l'anniversaire de leur baptême.

5° Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, qu'ils pourront gagner *deux fois chaque mois*, aux jours qu'ils voudront choisir, pourvu qu'ils communient et qu'ils fassent dans le cours de la journée une visite dans une église, où ils prieront dévotement aux intentions du Souverain Pontife, qui accorde la même indulgence aux confrères que la maladie empêcherait d'aller à l'église, pourvu qu'ils fassent aussi la sainte communion et accomplissent les actes de piété que leur confesseur leur enjoindra pour remplacer la visite.

6° Une indulgence de cinq cents jours à tous les fidèles associés ou autres, qui assistent, le samedi, dans une église ou chapelle de la confrérie, à la messe qui s'y célèbre pour la conversion des pécheurs, et y prient dévotement à cette intention.

7° Une autre indulgence de cinq cents jours est aussi accordée à tous les fidèles, associés et autres, qui assistent, avec re-

pentir de leurs péchés, à l'exercice public de la confrérie.

CHAPITRE IV.

Manière d'ériger et d'agrèger les confréries particulières.

Le pasteur qui désire ouvrir pour son troupeau la source de grâces que l'on trouve dans la confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, doit au préalable obtenir de l'autorité épiscopale un diplôme accordant l'érection de cette confrérie. Ce diplôme étant lu au prône, conformément à l'injonction qu'il contient ordinairement, il est d'usage qu'au premier concours de la nouvelle confrérie, le directeur, ou autre prêtre à ce autorisé, bénisse une statue de la Ste. Vierge, que l'on porte ce jour-là en procession dans l'église ou dans la chapelle, en chantant les litanies de la Ste. Vierge, répétant trois fois l'invocation, *Maria Refugium peccatorum, ora pro nobis*. Le reste de la cérémonie de ce jour se fait comme aux autres jours des réunions, tel qu'indiqué à l'article VIII des statuts et règlements, et à la fin de ce petit volume où l'on parle du

salut, des recommandations, des réceptions, etc.

On doit dresser un acte de l'érection de cette confrérie. On place cet acte en tête du registre de la confrérie, où doivent être inscrites toutes les personnes que l'on reçoit. Le diplôme de l'évêque doit être conservé avec soin, afin qu'on puisse y recourir, s'il en est besoin.

Quoique la chose soit plus convenable, il n'est cependant pas exigé que les exercices de l'association se fassent en une chapelle ou à un autel de la Ste. Vierge.

Au plutôt possible après la première réunion, ou l'érection de la confrérie, on adresse à M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, ou à son délégué, à Québec, « *une demande d'agrégation à l'archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, en faveur de la confrérie du même titre, érigée canoniquement dans l'église paroissiale de.....* » Cette lettre doit être faite au nom du curé de la paroisse avec sa signature, contenant ses noms de baptême et de famille. A cette lettre sera jointe une copie des noms déjà inscrits, pour être transportés sur le livre de l'archiconfrérie,

des récep-
 érection de
 acte en tête
 doivent être
 que l'on re-
 doit être con-
 uisse y re-

convenable,
 ne les exer-
 en une cha-
 erge.

la première
 confrérie, on
 Dame-des-
 délégué, à
 tion à l'ar-

Immaculé
 ion des pé-
 e du même
 l'église pa-
 doit être
 se avec sa
 baptême
 ra jointe
 pour être
 onfrérie,

et y servir d'incorporation. Si cette lettre était adressée à M. le directeur de l'archiconfrérie, à Paris, elle devrait être accompagnée d'un exemplaire des statuts de la confrérie particulière, et d'une copie de l'ordonnance épiscopale qui l'institue. Mais comme Mgr. C. F. Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, est investi de tous les pouvoirs de vice-directeur de l'archiconfrérie, pour toute l'étendue de sa juridiction épiscopale, il est plus facile et plus convenable de lui adresser cette demande avec seulement une copie des noms déjà inscrits sur le nouveau registre.

En échange, M. le curé recevra de Mgr. le vice-directeur de l'archiconfrérie, une lettre d'agrégation gratuite qui sera traduite par le directeur local et affichée à perpétuité dans l'église du lieu, et s'il est possible, dans la chapelle de la Ste. Vierge.

Quand une confrérie est une fois érigée et ainsi agrégée, il n'est plus requis d'envoyer à Paris, ni à Mgr. le vice-directeur à Québec, les noms des fidèles qui se font inscrire.

La confrérie du Saint-Cœur de Marie en faveur des pécheurs, peut être instituée dans les paroisses même qui déjà possèdent celles du scapulaire et du rosaire.

On ne peut pas, dans les paroisses, réserver l'association pour les personnes seules qui font profession de piété ; l'œuvre en effet est pour les catholiques de tout sexe, de tout âge, de toute condition, de tout état, qui pour eux-mêmes ou pour le bien des autres demandent à en faire partie. C'est le moyen de faciliter le retour de l'enfant prodigue qui revient de bien loin dans les bras de son père.

Une communauté religieuse d'hommes ou de femmes peut s'agréger et jouir de tous les privilèges de l'œuvre. Sa lettre de demande adressée par le supérieur ou par la supérieure, devra exprimer le nom de la communauté, avec le nombre total des membres qui la composent. La lettre d'affiliation obtenue, tous les Profès et Professes, Frères et Sœurs convers, et novices présents et à venir, seront incorporés à perpétuité. Pour entrer dans la fin de l'archiconfrérie, il suffira que la communauté, en corps, se propose d'honorer spécialement le saint-Cœur de Marie, offrant pour le salut des pécheurs, l'union de ses pratiques journalières et de ses bonnes œuvres. Cette agrégation n'aura de valeur que pour les membres de la communauté :

paroisses, ré-
es personnes
piété ; l'œuvre
liques de tout
condition, de
nes ou pour le
en faire partie.
retour de l'en-
bien loin dans

e d'hommes ou
jour de tous
a lettre de de-
eur ou par la
le nom de la
bre total des
La lettre d'af-
rofès et Pro-
rs, et novices
incorporés à
ns la fin de
e la commu-
honoré spé-
Marie, offrant
union de ses
ses bonnes
ura de valeur
ommunauté :

les personnes qui n'en font pas partie n'y peuvent prétendre qu'autant qu'il se formerait dans la chapelle du couvent, une association publique, sous le bon plaisir de l'évêque et avec les formalités requises pour une paroisse.

Il est aisé d'apercevoir les précieux avantages que trouvent les fidèles dans une confrérie ainsi agrégée.

1° Ils ont part à l'œuvre de la conversion des pécheurs ; ils vont à la suite du divin Sauveur chercher et sauver ce qui avait péri. Qu'ils n'oublient pas que, parmi toutes les choses divines, il n'en est point de plus divine que celle de coopérer au salut des âmes.

2° Ils entrent en communion spéciale de prières et de mérites avec des milliers de fidèles, qui, dans toutes les parties du monde et à toutes les heures du jour, offrent pour nous des vœux aux ciel, comme nous en offrons pour eux.

3° Les membres de l'archiconfrérie ne cessent pas en mourant de participer aux biens qui en découlent ; si en quittant ce monde ils sont encore redevables à la justice de Dieu, les œuvres de leurs frères vivants prient pour eux, et l'adorable sacri-

ficé perpétuellement renouvelé à leur intention sur nos autels, en achevant de les purifier, hâte le moment de leur éternel repos.

CHAPITRE V.

Jour de la réception dans la confrérie.

Il convient de ne recevoir les nouveaux associés qu'aux jours où il y a exercice ou office public de la confrérie. Dans les églises de la campagne, où le curé est le plus souvent seul pour remplir toutes les œuvres de son ministère, ces exercices ne se font ordinairement qu'une fois chaque mois et aux fêtes d'obligation de la Ste. Vierge. Le directeur s'épargnerait de l'ouvrage en faisant imprimer dès avant l'érection de la confrérie, des billets d'admission particuliers à sa paroisse, suivant la formule placée au commencement de ce petit *Manuel*. Il peut remplir les blancs et donner ces billets avant ou après l'office, suivant les circonstances, et profiter pour le faire, du moment où il entre les noms dans le registre.

Le jour de l'érection de la confrérie, s'il

Il y avait un grand nombre de personnes à recevoir, le directeur pourrait dispenser ces nouveaux associés de prendre un cierge et de se présenter au balustre. Il peut alors lui-même, un cierge à la main, réciter la prière au nom de tous. C'est ce qui se pratique tous les dimanches à l'église de St. Jean, à Québec.

Acte de consecration.

Veni Sancte Spiritus, etc.

v. Emitte spiritum, etc.

Oremus. Deus qui corda fidelium, etc.

Ave Maria.

Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis.

« O Cœur sacré de Marie toujours vierge
 « et immaculée, Cœur le plus saint, le plus
 « pur, le plus parfait, le plus noble, le plus
 « auguste que la main toute-puissante du
 « Créateur ait formé dans une pure créa-
 « ture; source intarissable de grâces, de
 « bonté, de douceur, de miséricorde et d'a-
 « mour; modèle de toutes les vertus, image
 « parfaite du Cœur adorable de Jésus-Christ,
 « qui brûlâtes toujours de la charité la plus
 « ardente, qui avez aimé Dieu vous seul

« plus que les Séraphins, plus que les Anges
 « et les Saints, qui avez donné plus de
 « gloire à la Suprême Trinité, que ne lui en
 « ont donné les autres créatures par leurs
 « actions les plus héroïques; Cœur de la
 « mère du Rédempteur, qui avez ressenti si
 « vivement nos misères, qui avez tant souf-
 « fert pour notre salut, qui nous avez aimés
 « avec tant d'ardeur et de tendresse, et qui
 « méritez par tous les motifs possibles, le
 « respect, l'amour, la reconnaissance et la
 « confiance de tous les hommes; daignez
 « agréer nos faibles hommages.

« Prostrné devant vous, Cœur sacré de
 « la mère de miséricorde, je vous honore
 « avec le plus profond respect dont je suis
 « capable. Je vous remercie des sentiments
 « de miséricorde et d'amour dont vous avez
 « été si souvent touché à la vue de mes mi-
 « sères; je vous rends grâces de tous les
 « bienfaits que m'a obtenus votre maternelle
 « bonté; je m'unis à toutes les âmes pures,
 « qui trouvent leurs délices et leur consola-
 « tion à vous honorer, louer et aimer.

« Vous serez, ô Cœur tout aimable, vous
 « serez désormais, après le Cœur de votre
 « cher et divin Fils, l'objet de ma vénéra-
 « tion, de mon amour et de ma plus tendre

« dévotion. Vous serez la voie par où j'irai
 « à mon Sauveur, et ce sera par vous que
 « je recevrai ses grâces et ses miséricordes.
 « Vous serez mon refuge dans mes afflic-
 « tions, ma consolation dans mes peines,
 « mon secours dans tous mes besoins.
 « J'irai apprendre de vous la pureté, l'hu-
 « milité, la douceur, et puiser dans vous
 « l'amour du sacré Cœur de Jésus-Christ,
 « votre Fils. Ainsi soit-il. »

Cet acte de consécration sera lu par une
 des personnes qui seront reçues ; ou le
 prêtre le lira lui-même, si aucune d'elles
 n'est capable de le bien faire. Il est à dé-
 sirer que chacun des associés apprenne par
 cœur cette prière pour la faire le matin et
 le soir, afin de renouveler chaque jour son
 acte de consécration au Cœur maternel de
 la bienheureuse Vierge.

Autre acte de consécration.

« O Cœur de ma douce et tendre Mère !
 « qui m'aimez avec tant de tendresse, qui
 « méritez par tous les motifs possibles, le
 « respect, l'amour, la reconnaissance et la
 « confiance de tous les hommes, daignez
 « agréer mes humbles hommages, et la

« consécration de tout moi-même. Pros-
 « terné devant vous, ô Cœur de ma divine
 « et tout aimable Mère! je vous demande
 « pour moi et pour mes parents, votre
 « amour et celui de votre divin Fils, et la
 « grâce d'une bonne mort, le soulagement
 « des âmes du purgatoire et la conversion
 « des pécheurs. Vous êtes la plus aimable,
 « la plus compatissante, la plus tendre et
 « la plus miséricordieuse de toutes les
 « mères.

« Votre Cœur, après celui de Jésus, sera
 « l'objet de ma vénération, de mon amour
 « et de ma plus tendre dévotion. O Marie!
 « je vous donne et consacre mon cœur, et
 « suis et serai toujours votre enfant.»

N. B. Si la personne qui est reçue n'est pas déjà munie d'une médaille de l'Immaculée Conception, connue sous le nom de *médaille miraculeuse*, elle peut alors en présenter une sur le balustre pour être bénite et indulgenciée par le directeur de la confrérie.

Dans l'église de St. Jean, à Québec, les exercices de la confrérie ont lieu tous les dimanches de l'année et aux fêtes de la

ême. Pros-
e ma divine
ous demande
rents, votre
in Fils, et la
soulagement
a conversion
plus aimable,
us tendre et
e toutes les

e Jésus, sera
e mon amour
n. O Marie!
mon cœur, et
enfant.»

t reçue n'est
e de l'Imma-
us le nom de
alors en pré-
r être bénite
ur de la con-

Québec, les
nt lieu tous
x fêtes de la

Conception et de l'Annonciation de la Ste. Vierge, (quand cette dernière fête est d'obligation,) à 7 heures du soir en été, et à 6 heures en hiver. Une demi-heure avant cet office, on inscrit (dans la chapelle des SS. Anges,) sur le registre de la confrérie, les noms de baptême et de famille de ceux qui se présentent pour être admis ce jour là, et on leur donne des billets d'admission.

A l'heure indiquée ci-dessus, on chante un cantique à la Ste. Vierge. Après l'instruction on chante trois fois : *Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis.*

Lorsque le ciboire est déposé sur l'autel de la confrérie, on chante :

Une antienne au St. Sacrement,

Une antienne à la Ste. Vierge,

Trois fois : *Parce, Domine, parce populo tuo, ne in teternum irascaris nobis.*

Versets et oraisons.

v. Panem de cœlo præstitisti eis, (*Tem. Pasc. All.*)

r. Omne delectamentum in se habentem.

v. Ora pro nobis, Virgo dolorosissima,

r. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

v. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam,

R. Et salutare tuum da nobis.

OREMUS.

DEUS, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti; tribue, quæsumus, ita nos corporis et sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus.

DEUS, in cujus passione, secundum Simeonis prophetiam, dulcissimam animam gloriosæ virginis et matris Mariæ doloris gladius pertransivit; concede propitius, ut qui Transfixionem ejus et Passionem venerando recolimus, ejus gloriosis meritis et precibus omnium Sanctorum Cruci fideliter adstantium intercedentibus, Passionis tuæ effectum felicem consequamur.

DEUS, cui proprium est misereri semper et parcere; suscipe deprecationem nostram, ut nos et omnes famulos tuos, quos delictorum catena constringit, miseratio tuæ pietatis clementer absolvat. Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

Après la bénédiction, donnée avec le ciboire, et avant de quitter l'autel de la confrérie, le célébrant étant à genoux, récite à haute voix, en commun avec les fidèles, pour les pécheurs particulièrement recommandés aux prières :

Pater noster, Ave Maria, Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis.

On chante aussi quelquefois les litanies de la Ste. Vierge à ce salut, auquel d'ailleurs on chante presque toujours les mêmes choses, ainsi qu'il se pratique à N. D. des Victoires à Paris.

NOTE.—Les directeurs qui ont dans leur confrérie des personnes capables de chanter la musique, trouveront pour ces offices de belles litanies, par Lambillotte, intitulées *30 Litanies*, et aussi des litanies particulières à l'archiconfrérie, par *André*.

Des recommandations.

C'est ordinairement après l'instruction qui se fait aux jours des réunions que le directeur recommande aux prières des associés, les pécheurs, les malades, les personnes affligées, les voyageurs, etc., etc., pour lesquels on a sollicité le secours de

leurs prières auprès du Saint Cœur de Marie. Ces recommandations peuvent suggérer au directeur des réflexions qui feront le sujet de solides instructions.

La manière dont il convient de faire les recommandations dépend des lieux et des relations connues qu'on peut y avoir. Cet acte exige autant de prudence que de délicatesse. Il faut bien veiller à ce que personne puisse même soupçonner de qui l'on veut parler. La formule ordinaire est celle-ci : « Nous recommandons à vos charitables prières tant de pécheurs, (exprimer le nombre), tant de jeunes gens, tant d'hommes, tant de vieillards, de femmes, de jeunes personnes, de malades, etc., pour lesquels on demande à Dieu, par la protection du Saint Cœur de Marie, la grâce de la conversion, de la guérison, etc. » Mais l'esprit de l'archiconfrérie s'exprime moins par des formules que par l'union des cœurs, le concours des vœux, des sentiments pour la gloire de Dieu, l'honneur de notre auguste Mère et la conversion, la sanctification, le bonheur de nos frères.

Les fidèles qui écrivent au directeur pour lui adresser des recommandations, doivent autant que possible, désigner l'âge, le sexe

de Marie.
suggérer au
ont le sujet

de faire les
eux et des
avoir. Cet
que de déli-
ce que per-
de qui l'on
re est celle-

s charitables
mer le nom-
d'hommes,
de jeunes
pour lesquels
rotection du
de la conver-
Mais l'esprit
oins par des
eurs, le con-
nts pour la
otre auguste
ification, le

recteur pour
ons, doivent
âge, le sexe

des personnes qu'ils recommandent et donner une idée de leurs besoins spirituels, pour diriger les intentions du directeur et animer ses sentiments. Le mot générique de *personne* ne laisse aucune idée dans l'esprit et embarrasse pour le classement de ces recommandations. Il faut donc désigner plus clairement l'état, la condition de ceux que l'on recommande, sans néanmoins faire connaître leurs noms inutilement.

Une fois recommandés, les pécheurs, ou autres, restent l'objet de la charité et des prières non seulement de chaque confrérie en particulier, mais de toute l'archiconfrérie, puisqu'à chaque jour des exercices publics, le directeur ajoute cette recommandation : « Nous prierons encore pour tous ceux pour qui nous avons commencé à prier et qui n'ont pas encore reçu les grâces que nous avons sollicitées pour eux. »

La reconnaissance envers Dieu et sa très-sainte Mère, impose au directeur la bien douce obligation de faire connaître aux associés de la confrérie les grâces signalées obtenues par l'intercession du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, lorsque ces grâces sont parvenues à sa connaissance.

Devoirs de chaque jour.

Réciter une fois par jour la salutation angélique et l'invocation : *Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous.* (Voyez l'article 4 ci-dessus, page 16.) Ces prières, ainsi que l'offrande dont parle le XI statut, ne sont point des conditions nécessaires pour l'admission ou pour les indulgences, mais seulement des pratiques conseillées comme utiles. Il n'est rien dans l'œuvre de l'association qui oblige sous peine de péché même véniel.

Messes des Samedis.

Avant la messe : *Memorare*, page 48.

Après la messe : *Sub tuum, Ave Maria.*

Maria refugium peccatorum, ora pro nobis.

Après la messe du 1er samedi de chaque mois, on ajoute à ces prières le *De Profundis* avec l'oraison *Fidelium*.

Voyez ci-dessus, article 9, page 19.

Dans l'église de St. Jean, à Québec, cette messe se dit à 7 heures, à l'autel de la confrérie. Mais lorsque le samedi il y a une grand'messe ou un service pour les morts, la messe de la confrérie est dite une heure plus tôt au même autel.

CHAPITRE VI.

Esprit qui doit animer les membres de la confrérie du St.
Cœur de Marie.

*Gaudium erit coram angelis
Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.*

Il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fera pénitence. S. Luc. XV. 10.

Nullum omnipotenti Deo tale est sacrificium, quale est zelus animarum.

Il n'y a point de sacrifice plus agréable à Dieu que le zèle pour le salut des âmes. St. Grégoire, pape.

Le zèle du salut des âmes a donné naissance à l'archiconfrérie du Très-Saint Cœur de Marie. C'est pour aller au secours de tant de malheureux pécheurs endormis sur le bord de l'abîme, que Dieu, qui est un père aux entrailles de miséricorde, et qui veut le salut de tous ses enfants, a inspiré la pensée, fait naître le dessein d'une association de prières ayant pour but la conversion des âmes égarées. Un désir ardent de concourir au bonheur éternel du prochain

doit donc être la vertu essentielle, et comme le trait qui caractérise les membres de la confrérie du St. Cœur de Marie.

Ils trouveront dans le cœur de celle qui est appelée par l'Eglise, *la Mère de la miséricorde, le Refuge des pécheurs, notre Avocate, notre Douceur, notre Espérance*, un modèle parfait de cette charité active et généreuse, et un puissant motif pour se promettre de leurs efforts les résultats les plus heureux, pourvu qu'une confiance filiale anime les vœux et les prières qu'ils lui adresseront en faveur de leurs frères.

Dieu a décrété dans son infinie sagesse, suivant la pensée de St. Bernard, de nous accorder tout par Marie, par qui il nous a donné Jésus. C'est à l'intercession de Marie qu'il veut que nous ayons recours pour fléchir sa colère, pour faire descendre des grâces de repentir et de pardon sur des infortunés, qui en ont d'autant plus besoin, qu'ils ne songent pas à les solliciter. Il a mis dans le cœur de cette auguste Vierge, qu'il destinait à devenir la mère du Rédempteur et la nôtre, la plus vive compassion pour les pécheurs. Ce Cœur dont la tache la plus légère ne ternit jamais la beauté, n'en est que plus sensible au malheur de

ceux qui se sont laissé dépouiller du riche trésor de l'innocence. Oh! qui jamais sut aussi bien que Marie apprécier ce trésor? Qui nous aima plus tendrement? Quand nous pourrions oublier ce que nous lui sommes, elle ne l'oubliera jamais. La scène déchirante du Calvaire est toujours présente à son souvenir; sans cesse elle entend retentir au fond de son cœur cette parole, la dernière que lui ait adressée Jésus mourant: *Femme, voici votre fils*; car ce fut alors qu'il l'établit notre mère; pouvait-il choisir un moment plus opportun?

La charité de Marie pour nous était arrivée à son degré le plus sublime, puisqu'elle nous avait aimés jusqu'à nous donner ce qu'elle avait de plus cher au monde, jusqu'à consentir à la sanglante immolation de Jésus; son âme transpercée d'un glaive de douleur à la vue du spectacle qu'elle avait sous les yeux, ne pouvait être mieux préparée aux impressions que ferait sur elle une dernière recommandation de ce fils bien aimé.... c'était là le moment qu'il attendait. O Marie! voulez-vous adoucir le trépas de Jésus? Voulez-vous que dans le délaissement universel dont il se plaint, il reçoive de vous une grande consolation?

Voulez-vous qu'il meurt content? Prenez pour votre enfant chacun de ces pécheurs qu'il aperçoit et qu'il vous montre dans la suite des siècles. Soyez notre mère; et alors Jésus satisfait inclinera la tête, remettra son âme en paix entre les mains de son père; il dira: *Tout est consommé*; l'œuvre de sa miséricorde pour nous reçoit son dernier accomplissement qui pénètre si avant dans votre âme brisée: *Voici votre fils!* Oui, *votre fils*, divine Mère, non seulement ce disciple fidèle qui n'a point abandonné Jésus, mais ce contempteur de sa loi, cet ennemi de son culte, ce blasphémateur de son nom; *votre fils*, cet indifférent, ce libertin, cet impie, qui n'a fait jusqu'à présent qu'outrager la vertu, braver le ciel et provoquer ses vengeances.... *votre fils*; car c'est pour lui aussi que Jésus est mort; c'est lui aussi qu'il a mis sous la sauvegarde de votre amour. Si ses crimes le rendent indigne de vos soins maternels, ses malheurs et ses dangers lui méritent votre compassion, et le désir de Jésus mourant lui assure, de votre part le plus tendre intérêt.

Une autre mère vint-elle à oublier le fruit de ses entrailles, la mère qui nous enfanta

au pied de la croix aimera toujours des enfants que lui donna Jésus, et qui lui coûtèrent de si inexprimables douleurs; toujours elle accueillera les vœux que la charité lui adressera pour les malheureux pécheurs; sa gloire la plus chère sera de les sauver.

Que ne peut-elle pas pour le bonheur de ceux qu'elle protège? St. Thomas nous assure que son nom est redoutable à l'enfer et qu'il produit sur les démons un effet semblable à celui de la foudre, qui renverse et ôte le sentiment. St. Pierre Damién nous dit: Que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre, qu'elle s'approche du trône de Dieu moins en suppliante qu'en Souveraine. St. Anselme et St. Bernard: qu'il est impossible que celui-là périsse, qui, se tournant vers Marie, attire sur lui un regard de sa miséricorde. Ah! qu'une mère a de crédit sur son fils, quand cette mère est Marie, quand ce fils est Jésus! Les prodiges de conversions opérées tous les jours à la prière de la Vierge puissante, ne nous disent-ils pas que le salut de nos parents, de nos amis, et le nôtre aussi est dans ses mains? Notre aveuglement serait déplorable, si nous négligions de puiser

pour tant d'âmes qui nous sont si chères, dans une source de grâces si abondante. En effet pour avoir part aux mérites d'un apostolat si consolant, que nous demande-t-on ? Quelques prières, l'offrande de nos œuvres en union de tant de prières et de bonnes œuvres qui, d'un bout du monde à l'autre, s'élèvent tous les jours, comme un encens d'agréable odeur, vers le trône de Marie pour être présentées, par elle au trône de Dieu. Y a-t-il là de quoi effrayer notre faiblesse ? O vous, qui aimez Dieu, et qui sentez le besoin de l'aimer par d'autres cœurs que par le vôtre, recourez au Cœur Immaculé de Marie ; associez vous à la pieuse archiconfrérie qui l'honore ; et bientôt des bouches qui blasphèment le nom du seigneur, le béniront avec vous. — Mère affligée, vous versez des pleurs intarissables sur les égarements de votre fils, l'erreur a perverti son esprit, le libertinage a corrompu son cœur.... Imitiez Ste. Monique. Elle gémit, mais sans s'abattre ; elle pleure comme vous, mais sans se décourager. Sa tendresse semble s'accroître avec les torts de son malheureux fils. Elle emploie pour le ramener les exhortations plus que les reproches, les exemples plus

que les exhortations, et plus que tout cela encore de ferventes prières. Elle parle quelquefois à Augustin du Dieu qu'il abandonne, mais bien plus souvent elle parle à Dieu de son cher Augustin. Non, lui disait St. Ambroise, touché de ses pieux efforts, non il ne périra pas le fils de tant de larmes. Enfin l'oracle s'accomplit : il arrive ce jour appelé de tant de vœux, sollicité par tant de prières ; jour heureux qui vit Augustin tomber aux pieds de sa mère, abjurant ses erreurs, détestant ses vices, reconnaissant que c'est à elle qu'il doit son retour à la vertu et au bonheur.

Et vous, épouse chrétienne, mais désolée dans vos affections les plus légitimes, quand donc verrez-vous à vos côtés, à la table du Seigneur, partageant vos saintes délices, celui que des liens sacrés vous unissent ? Quand la douce espérance de retrouver dans l'éternelle patrie l'époux que Dieu vous a donné, viendra-t-elle réjouir votre âme affligée par de trop justes alarmes ?

Et vous, enfants religieux, dont les parents ignorent le bonheur que la religion procure, ne voulez-vous pas donner le ciel à ceux de qui vous avez reçu la vie ?.... Marie nous offre à tous des grâces qui triom-

pheront des cœurs les plus rebelles. Pres-
sons-nous autour de ses autels; entrons
dans la grande famille qui se consacre à
honorer son cœur; faisons-y entrer avec
nous le plus grand nombre d'amis que nous
pourrons. Propager cette admirable dévo-
tion, c'est combattre le vice, établir et sou-
tenir la vertu, arracher à l'enfer des victi-
mes, donner au ciel des élus, plaire à
Marie, étendre le royaume de Jésus-Christ,
et procurer la gloire de Dieu.

SUPPLIQUE A LA SAINTE VIERGE.

En latin.

Memorare, ô piissima Virgo Maria! non
esse auditum à sæculo, quemquam ad tua
currentem præsidia, tua implorantem auxi-
lia, tua petentem suffragia, esse derelictum.
Ego tali animatus confidentiâ, ad te, Virgo,
virginum Mater, curro, ad te venio, coràm
te gemens peccator assisto. Noli, Mater
Verbi, verba mea despiciere; sed audi,
audi propitia, et exaudi. Amen.

En français.

Souvenez-vous, Ô très-pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, :.O.: Vierge, mère des vierges, je recours :à: vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. :O. Mère du Verbe, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.



LITANIES
Du Saint Cœur de Marie.

Seigneur, ayez pitié de nous.
 Fils de Dieu, ayez pitié de nous.
 Esprit-Saint, ayez pitié de nous.
 Jésus-Christ, écoutez-nous.
 Jésus-Christ, exaucez-nous.
 Fils de Dieu, Rédempteur du monde, qui êtes
 Dieu, ayez pitié de nous.
 Esprit-saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
 Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié
 de nous. . . .
 Cœur de Marie, conçu sans aucune tache de pé-
 ché, priez pour nous. . . .
 Cœur de Marie, plein de grâce, priez pour
 nous.
 Cœur de Marie, digne sanctuaire de l'adorable
 Trinité, priez.
 Cœur de Marie, tabernacle du Verbe incarné,
 priez.
 Cœur de Marie, Cœur selon le Cœur de Dieu
 priez.
 Cœur de Marie, trône illustre de gloire, priez.
 Cœur de Marie, holocauste parfait du divin amour,
 priez.
 Cœur de Marie, abîme d'humilité, priez.
 Cœur de Marie, attaché à la croix avec Jésus-
 Christ, priez.

Cœur de Marie, siège de la miséricorde, priez.

Cœur de Marie, consolation des affligés, priez.

Cœur de Marie, refuge des pécheurs et protecteur des justes, priez.

Cœur de Marie, l'avocate de l'Eglise et la mère de tous les fidèles, priez.

Cœur de Marie, après Jésus, l'espérance la plus assurée des agonisants, priez.

Cœur de Marie, reine des anges et de tous les saints, priez.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

v. O très-aimable Cœur de Marie, Mère de Dieu, priez pour nous.

r. Afin que nos cœurs soient embrasés du divin amour dont vous brûlez.

ORAIISON.

Dieu de bonté, qui avez rempli le Cœur Saint et Immaculé de Marie des mêmes sentiments de miséricorde et de tendresse pour nous dont le Cœur de Jésus-Christ, votre Fils, fut toujours pénétré, accordez à tous ceux qui honorent ce Cœur virginal, de conserver jusqu'à la mort une parfaite conformité de sentiments et d'inclinations avec

le sacré Cœur de Jésus-Christ, qui règne avec vous et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

Litanies de la Sainte Vierge.

KYRIE, eleison. Christe, eleison.
 Kyrie, eleison.
 Christe, audi nos. Christe, exaudi nos.
 Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.
 Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
 Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.
 Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
 Sancta Maria, ora pro nobis.
 Sancta Dei Genitrix, ora.
 Sancta Virgo virginum, ora.
 Mater Christi, ora.
 Mater divinæ gratiæ, ora.
 Mater purissima, ora.
 Mater castissima, ora.
 Mater inviolata, ora.
 Mater intemerata, ora.
 Mater amabilis, ora.
 Mater admirabilis, ora.
 Mater Creatoris, ora.
 Mater Salvatoris, ora.

Virgo prudentissima,	ora.
Virgo veneranda,	ora.
Virgo prædicanda,	ora.
Virgo potens,	ora.
Virgo clemens,	ora.
Virgo fidelis,	ora.
Speculum justitiæ,	ora.
Sedes sapientiæ,	ora.
Causa nostræ lætitiæ,	ora.
Vas spirituale,	ora.
Vas honorabile,	ora.
Vas insigne devotionis,	ora.
Rosa mystica,	ora.
Turris davidica,	ora.
Turris eburnea,	ora.
Domus aurea,	ora.
Fæderis arca,	ora.
Janua cæli,	ora.
Stella matutina,	ora.
Salus infirmorum,	ora.
REFUGIUM PECCATORUM,	ora.
Consolatrix afflictorum,	ora.
Auxilium Christianorum,	ora.
Regina Angelorum,	ora.
Regina Patriarcharum,	ora.
Regina Prophetarum,	ora.
Regina Apostolorum,	ora.
Regina Martyrum,	ora.
Regina Confessorum,	ora.
Regina Virginum,	ora.
Regina Sanctorum omnium,	ora.
Regina sine labe concepta,	ora.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis,
Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos,
Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere
nobis.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

v. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix ;

r. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus
nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi
Filii tui incarnationem cognovimus, per passio-
nem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam
perducamur. Per eumdum Christum Dominum
nostrum. Amen.

PRIÈRE D'UNE MÈRE A LA STE. VIERGE.

O Marie ! Vierge pure et sans tache, chaste
épouse de Joseph, mère tendre de Jésus, modèle
accompli des épouses et des mères, pleine de
confiance, je me prosterne à vos pieds et j'implore
votre secours. Voyez, ô puissante Marie ! voyez
mes besoins et ceux de ma famille, écoutez les
vœux ardents de mon cœur ; je les confie à votre
Cœur Immaculé, si tendre et si bon. J'espère,
par votre intercession, obtenir de Jésus, la grâce
de bien remplir mes devoirs d'épouse et de mère.

Demandez pour moi la crainte de Dieu, la patience, la sagesse et toutes les vertus qui font le bonheur des familles chrétiennes. Apprenez-moi à honorer mon époux comme vous honoriez St. Joseph. Protégez-le dans toutes ses voies. Je sollicite son bonheur encore plus que le mien.

Je recommande aussi à votre Cœur maternel mes pauvres enfants. Soyez leur mère. Obtenez-leur tout ce qui est nécessaire à la vie, mais surtout un cœur docile comme le cœur de votre Jesus obéissant à la plus auguste des mères, un cœur pur comme le vôtre. Faites que, pénétrés d'une vive horreur du péché, ils se préservent de la contagion du monde. Qu'ils meurent plutôt que de commettre un péché mortel. S'ils s'égarent, ramenez-les doucement à votre divin Fils. Qu'après notre mort, ils se souviennent de leur père et de leur mère, qu'ils prient pour nous, et honorent notre mémoire par leurs vertus. Puissions-nous, ô tendre mère, je vous le demande de tout mon cœur, puissions-nous nous réunir tous ensemble dans le ciel pour vous aimer et vous bénir éternellement avec votre divin Fils. Ainsi soit-il.

Souvenez-vous . . . Je vous salue . . .

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLES.

Pour parvenir à remplir ses devoirs plus facilement une mère de famille doit : 1^o Se conserver dans la grâce de Dieu. 2^o Prier tous les jours

pour ses enfants, et tous les jours les offrir à Dieu par les mains de la Sainte Vierge. 3^o Tâcher, dès le bas âge, de leur faire bégayer les saints noms de JESUS, MARIE, JOSEPH. 4^o Leur inspirer une tendre dévotion à l'Enfant Jésus, à la Sainte Vierge et à leur Saints Anges Gardiens.

PRIÈRE POUR LES JEUNES GENS.

O mon Sauveur ! vous êtes témoin de toute ma faiblesse, vous voyez les dangers auxquels je suis exposé. Mes passions sont vives, le monde me presse, la dissipation m'entraîne. A chaque instant, je suis exposé à périr. Se pourrait-il cependant que ma jeunesse ne vous fût pas consacrée ! Non, ô mon Dieu, vous ne permettrez jamais que mes plus belles années soient passées loin de vous : je veux vous offrir les prémices de ma vie. Je vous offre donc mes jeunes ans, mes qualités, si j'en ai, et ma vivacité, pour mettre de l'ardeur à vous servir ; ma santé, pour vous glorifier et vous faire glorifier ; mes forces, pour étendre votre royaume ; tout moi-même, pour ne faire qu'un avec vous. Protégez-moi dans les voyages, dans les sociétés où la bienséance ou le devoir m'appelle, dans mon particulier, pour que je n'éprouve point de trop fortes tentations ; enfin, soutenez-moi, afin que je devienne vieux en vertu et en sagesse.

Ainsi soit-il.

CHEMIN DE LA CROIX.

I. Station.

Jésus condamné à la mort de la croix.

v. Jésus, nous vous adorons et nous vous glorifions.

r. Parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix.

O Jésus ! mes crimes ont provoqué contre vous l'injuste sentence de mort... Mes péchés devraient me faire mourir de tristesse... Faites-moi la grâce que je ne cesse pas de les déplorer.

Notre Père, etc. Je vous salue, etc.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus, tout pécheurs que nous sommes, soyez-nous propice.

II. Station.

Jésus prend la croix sur ses épaules.

v. Nous vous adorons, etc., *comme ci-dessus.*

O Jésus ! qui avez daigné prendre sur vos épaules mutilées le pesant fardeau de la croix, faites-moi la grâce de porter avec patience les croix que votre Providence m'envoie.

Notre Père, etc., comme ci-dessus.

III. Station.

La première chute de Jésus sous la croix.

v. Nous vous adorons, etc.

O Jésus ! qui, chargé du pesant fardeau de mes péchés, fatigué, êtes tombé à terre sous votre croix ; ah ! ne permettez pas, je vous en prie, que j'y retombe de nouveau.

Notre Père, etc.

IV. Station.

Jésus rencontre sa Mère.

v. Nous vous adorons, etc.

O Mère très-affligée ! faites-moi obtenir de votre Fils des larmes d'une vraie pénitence de mes péchés, qui ont été la cause de ses souffrances et des vôtres... Secourez-moi dans toutes les misères de cette vie... Ne m'abandonnez pas à l'heure de la mort.

Notre Père, etc.

V. Station.

Simon de Cyrène aide Jésus à porter la croix.

v. Nous vous adorons, etc.

O Jésus ! donnez-moi la force de prendre avec amour la croix de mes souffrances, et de vous suivre

avec courage... Je m'estimerai heureux de vous ressembler en quelque chose et d'honorer vos souffrances par les miennes.

Notre Père, etc.

VI. Station.

Véronique essuie le visage de Jésus.

v. Nous vous adorons, *etc*

O Jésus! imprimez si vivement dans mon cœur le souvenir de votre douloureuse passion, que je la médite sans cesse et que je sois encouragé à suivre vos pas ensanglantés.

Notre Père, etc.

VII. Station.

La deuxième chute de Jésus sous la croix.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus, mon orgueil vous a terrassé sous le fardeau de la croix... Ah! apprenez-moi à être docile et humble de cœur... Je veux souffrir patiemment tous les avilissements, afin que, vous imitant dans vos humiliations, je participe avec vous à la gloire.

Notre Père, etc.

VIII. Station.

Jésus console les femmes désolées.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus! donnez une source de larmes à mes yeux, afin que je pleure nuit et jour mes péchés... Ah! daignez même me laver de plus en plus de mes iniquités et me purifier de mes péchés.

Notre Père, etc.

IX. Station.

La troisième chute de Jésus sous la croix.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus! tendez-moi une main secourable au milieu des dangers auxquels je suis exposé, afin que je ne tombe pas dans le péché. Protégez moi contre les ennemis de mon salut, afin que je ne succombe pas sous les efforts de leurs tentations.

Notre Père, etc.

X. Station.

Jésus dépouillé de ses vêtements et abreuvé de fiel.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus! faites que je me dépouille de toutes mes mauvaises habitudes, que je détache mon cœur de toute attache à la vanité, que je châtie

ma chair dérégulée, que je mortifie mes sens et que je boive volontiers avec vous le calice d'amertume et de souffrance.

Notre Père, etc.

XI. Station.

Jésus cloué à la croix.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus ! attachez-moi avec vous à la croix ; je veux souffrir avec vous, comme vous et pour vous afin que, vivant, souffrant et mourant en votre amour, je sois éternellement heureux avec vous et par vous.

Notre Père, etc.

XII. Station.

Jésus mourant sur la croix.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Jésus ! par les douleurs amères que vous avez endurées pour moi sur la croix, surtout lorsque votre âme s'est séparée de votre corps sacré, ayez pitié de mon âme lorsqu'elle sortira de ce monde.

Notre Père, etc.

XIII. Station.

Jésus détaché de la croix et déposé entre les bras de sa mère.

v. Nous vous adorons, *etc.*

O Marie! permettez qu'entre vos bras j'adore votre Fils chéri, mon Sauveur crucifié, et que je mêle mes larmes aux vôtres... Préservez-moi, par votre puissante protection, du malheur de crucifier Jésus de nouveau par mes péchés, et de percer ainsi, par un nouveau glaive, votre cœur maternel.

Notre Père, etc.

XIV. Station.

Jésus mis dans le tombeau..

v. Nous vous adorons, *etc.*

Je mourrai un jour et serai enseveli comme vous, ô mon Sauveur; daignez à l'heure de ma mort me consoler par le supplice de votre mort, et glorifier mon corps lorsque vous le ressusciterez.

Notre Père, etc.

FIN.

e les

j'a-
é, et
vez-
heur
s, et
votre

nme
ma
rt, et
ez.

Table des Matières.

	Pages
CHAP. I. Histoire de l'établissement de la confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.....	3
— II. Statuts de l'Association.....	15
— III. Indulgences accordées aux associés de la confrérie.....	22
— IV. Manière d'ériger et d'agréger les confréries particulières.....	25
— V. Jour de la réception dans la confrérie.....	30
Des recommandations.....	37
Devoirs de chaque jour.....	40
Messes des Samedis.....	ib.
— VI. Esprit qui doit animer les membres de la confrérie du St. Cœur de Marie.....	41
Supplique à la Ste. Vierge.....	48
Litanies du St. Cœur de Marie. .	50
Litanies de la Ste. Vierge.....	52
Prière d'une mère à la Ste. Vierge	54
Prière pour les jeunes gens.....	56
Chemin de la Croix.....	57

